



Ville de Castelnaudary

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
HOTEL DE VILLE - BP N°1100
11491 CASTELNAUDARY

L'an deux mille vingt-six,

Nombre de membres : 11

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Le Mercredi 29 Avril 2026 à 11h00,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération N°2026-14

MATIERE : INSTITUTIONS
ET VIE POLITIQUE

SOUS-MATIERE :
DESIGNATION DE
REPRESENTANTS

**OBJET : INSTALLATION
DES MEMBRES DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU
CCAS**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Philippe GREFFIER,

Date de convocation : le 23 Avril 2026,

PRESENTS : M. Philippe GREFFIER, Mme Elisabeth ESCAFRE, M. Didier GANGLOFF, Mme Marie DE ALMEIDA, Mme Jacqueline RATABOUIL, M. Jean-Baptiste MOUTON, Mme Corinne PEYCHOU, Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Mme Magdeleine FOUILLAT, Mme Jennifer KERIVY.

EXCUSES : Mme Monique CARPENTIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie DE ALMEIDA.

Monsieur le Président rappelle que le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Castelnaudary est composé de onze membres, le Maire étant Président de droit. Il comprend cinq membres élus en son sein par le Conseil Municipal et cinq membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal mentionnés à l'article L 123 -6 et R. 123-11 et R. 123-12 du Code de l'action sociale et des Familles.

Vu la loi N°92-125 du 6 février 1992,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles notamment les articles L 123-6, R. 123-11 et R. 123-12,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026-89 du 02 avril 2026 fixant le nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS et désignant les membres élus,

Vu l'arrêté du Maire N° 2026-342-AG du 13 avril 2026 nommant les autres membres,

Il précise que conformément à la délibération du n°2026-89 du 02 avril 2026 précitée, siégeront en qualité de membres élus du Conseil Municipal :

- M. Philippe GREFFIER, Maire, Président de droit
- Mme Elisabeth ESCAFRE
- M. Didier GANGLOFF
- Mme Marie DE ALMEIDA

- Mme Jacqueline RATABOUIL
- M. Jean-Baptiste MOUTON

- Qu'en considération des propositions des associations participant aux actions de prévention, d'animation ou de développement social, d'insertion et de lutte contre les exclusions menées dans la commune ainsi que les associations de personnes âgées ou handicapées, ont été nommées par arrêté susvisé, membres nommés du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Mme Corinne PEYCHOU
- Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES
- Mme Magdeleine FOUILLAT
- Mme Monique CARPENTIER
- Mme Jennifer KERIVY

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR DELIBERE

PRECISE que le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est constitué des onze membres suivants :

PRESIDENT :

- M. Philippe GREFFIER, Maire de Castelnaudary

MEMBRES ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Mme Elisabeth ESCAFRE
- M. Didier GANGLOFF
- Mme Marie DE ALMEIDA
- Mme Jacqueline RATABOUIL
- M. Jean-Baptiste MOUTON

MEMBRES NOMMES :

- Mme Corinne PEYCHOU
- Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES
- Mme Magdeleine FOUILLAT
- Mme Monique CARPENTIER
- Mme Jennifer KERIVY

Ampliation faite le :

30 AVR. 2026

Certifié exécutoire par réception en Préfecture le :

30 AVR. 2026

Et par publication le :

05 MAI 2026

Par délégation,
Le Vice-Président du CCAS,


Didier GANGLOFF



ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Castelnaudary le 29 Avril 2026



Le Président,


Philippe GREFFIER

Accusé de réception en préfecture
011-261100150-20260429-DB202614-DE
Reçu le 30/04/2026